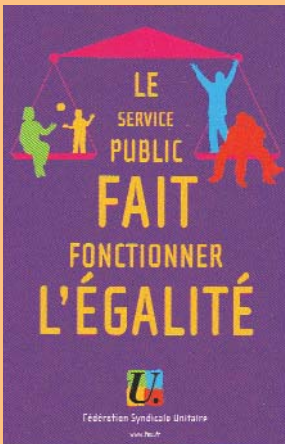


DEFENSE DES SERVICES PUBLICS



Infirmières, elles sont les personnes qui comptent le plus pour le malade.
Institutrices, professeurs, c'est avec eux que vos enfants passent le tiers de leur temps.
Pompiers, ils sont toujours sur le qui-vive contre les dangers qui nous guettent.
Assistants sociaux, elles vous aident à trouver une solution aux difficultés que vous rencontrez.
Dans les bureaux, les services administratifs, ils et elles assurent le traitement des demandes des usagers et le fonctionnement des services.
Éboueurs, cantonniers, ils assurent au quotidien un cadre de vie qui participe au bien être des populations sur tout le territoire.

Ensemble, ils et elles sont 5,2 millions, fonctionnaires ou agents, exerçant leur activité dans les services de l'État, les hôpitaux, les collectivités territoriales et des établissements publics au service de l'intérêt général.

Si leur rôle social est bien connu, ils sont également créateurs de richesse, la part des administrations publiques dans le PIB s'élève à 16 %.

Intègre, professionnelle et impartiale la Fonction Publique assure au quotidien le fonctionnement des services publics, et garantit la sécurité physique et juridique des biens et des personnes, la qualité des infrastructures et de l'environnement

La Fonction Publique :

90% l'estime UTILE
77% COMPÉTENTE
66% Répond aux attentes des usagers

Sondage du ministère 6 sept. 2007
sur la fonction publique

AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Défendre la qualité et l'efficacité des services publics

Tous les discours gouvernementaux cherchent à nous convaincre que les services publics, la fonction publique constituent une charge trop coûteuse pour l'économie de notre pays.

C'est pourquoi ils sont rongés par les dogmes de la performance budgétaire et de la rentabilité économique.

Oui, il est légitime de rechercher le meilleur service au meilleur coût.

Oui, l'équilibre des finances publiques doit être recherché.

Mais l'égalité d'accès de tous aux services publics, la prise en compte des besoins nouveaux, la qualité du service aux citoyens... sont tout aussi essentiels.

Le statut des fonctionnaires est une garantie pour chaque citoyen

Si tous les agents de la fonction publique n'ont pas la qualité de fonctionnaire (15 % de non titulaires et de précaires au sein de fonction publique), les agents qui sont fonctionnaires ont cette particularité d'être régis par un statut et non par un contrat.

Ce statut n'est pas un privilège mais un ensemble de droits et d'obligations qui s'imposent à tous les agents. Il garantit l'égalité d'accès de tous les citoyens et partout dans le respect des règles de continuité, d'impartialité et de neutralité politique.

Des fonctionnaires intègres, à l'abri des pressions et des lobbies

Des personnels également qualifiés sur tout le territoire
Le concours garantit l'égalité d'accès de tous à l'emploi public en évitant le recrutement à la tête du client ou par copinage.

Le saviez vous ? Les chiffres sur l'emploi (État)

| 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|-------|-------|-------|--------|--------|
| -4537 | -7392 | -5430 | -15032 | -22921 |

Annonces sur les quatre années 2009 à 2012 : de - 120 000 à - 150 000.

« La réforme de l'État supposera que chacun d'entre nous accepte qu'il y ait moins de services, moins de personnel, moins d'État sur son territoire »

François Fillon le 10 octobre 2007



L'équilibre budgétaire

Pourquoi ne regarder que les dépenses et pas les recettes ?

La diminution des droits de succession (4,5 milliards d'euros) et le bouclier fiscal (2,4 milliards d'euros) représentent par exemple le financement de 200 000 places en crèche et de 22 000 logements sociaux de 100 m².

Source : www.baisse-impots.com

Le financement par l'impôt de la Fonction publique oblige à débattre des choix.

Ouvrons le débat sur les objectifs et le niveau de qualité que nous attendons de nos services publics.

Que sommes-nous prêts à financer pour atteindre ces exigences ?

Ce débat ne peut faire l'impasse sur la politique fiscale et les principes de répartition mis en oeuvre aujourd'hui.

Les salaires

Salaire moyen

- d'un cadre A de la FP : 2 465 €
- d'un cadre du privé : 3 638 €
- Salaire de base FP : 1080,9 €
- SMIC : 1005,37 €

Il faut savoir que c'est une part toujours plus petite des richesses de la France qui est consacrée aux salaires et aux pensions des agents de la Fonction Publique : le recul entre 1979 et 2005 est de 1,1 point du PIB, environ 19 milliards d'euros.

La part du budget de l'Etat dans le PIB ne cesse de reculer

Comme l'ensemble des salariés, les agents de la Fonction Publique subissent une baisse de leur pouvoir d'achat : près de 7 % depuis 2000.

En 2006, 38 % de salariés perçoivent moins de 1,3 SMIC. Le pouvoir d'achat des 3 500 foyers les plus riches (revenu moyen de 1,88 millions d'euros) a progressé de 42,6 % en 8 ans alors que 90 % des foyers n'ont connu une progression moyenne que de 4,6 %.

Plus de démocratie dans les Services publics

Le Service public n'appartient ni à l'État, ni aux fonctionnaires. Une véritable démocratisation associant les usagers et les personnels reste à construire. C'est à eux, avec les élus du peuple, de débattre des missions, des résultats, des améliorations, des organisations et des évolutions. C'est d'un fonctionnement plus démocratique dont les usagers et citoyens ont besoin, et non d'un retour de l'arbitraire.



**VOILÀ POURQUOI, LE 20 NOVEMBRE,
NOUS SERONS EN GRÈVE**